

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement
de la gendarmerie outre-mer

Décision n° 18452 du 2 octobre 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »

NOR : INTJ1420167S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 24090 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325280S),

Décide:

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2014:

Lejeune, Thierry	Nigend : 160 657	Numéro de livret de solde : 8 017 656
Tourez, Samuel	Nigend : 158 885	Numéro de livret de solde : 8 016 096
Le Roy, Frédéric	Nigend : 147 858	Numéro de livret de solde : 8 008 561

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 octobre 2014.

Le général de corps d'armée,
commandant la gendarmerie outre-mer,
B. SOUBELET